

# Demande de tournage ou de prise de photos dans le matériel roulant ou dans les immeubles du RTC dans le cadre d'une activité professionnelle, publique, corporative ou étudiante



Lorsqu'il est envisagé d'effectuer un tournage ou de prendre des photographies dans le matériel roulant ou dans un immeuble du RTC dans le cadre d'une activité professionnelle, publique, corporative ou étudiante (incluant notamment les abribus et les stations tempérées), la présente demande doit préalablement être remplie et transmise à [communications@rtcquebec.ca](mailto:communications@rtcquebec.ca). De plus, la demande dûment complétée, **incluant les modifications qui y auront été apportées, le cas échéant**, doit être en votre possession lors de la journée du tournage ou de la prise de photos.

La demande sera soumise pour approbation et une personne de la Direction des communications et de l'expérience client du RTC vous contactera dans un délai de vingt et un (21) jours ouvrables suivant la réception de ladite demande. Si des modifications sont apportées à la demande par la suite, un délai supplémentaire est à prévoir. Veuillez noter que des frais peuvent s'appliquer.

## Renseignements sur le demandeur

Média      Professionnel      Amateur      Étudiant      Autre      \_\_\_\_\_

Nom du demandeur \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Cellulaire \_\_\_\_\_

Nom de la compagnie (si applicable) \_\_\_\_\_

Nom du client (si applicable) \_\_\_\_\_

Nom du responsable sur place lors du tournage \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Cellulaire du responsable sur place lors du tournage (obligatoire) \_\_\_\_\_

## Objet de la demande

Prise de photos      Tournage      Autre      \_\_\_\_\_

Date de l'événement \_\_\_\_\_ Heure début\* \_\_\_\_\_ Heure fin \_\_\_\_\_

\*Aucun tournage ou prise de photos n'est autorisé pendant les heures de pointe, soit de 6 h 30 à 9 h et de 15 h 30 à 18 h 30.

### Dans un immeuble du RTC (un arrêt, un terminus, un abribus, une station, etc.)

Point de rencontre avec le représentant du RTC \_\_\_\_\_

Visitez le [rtcquebec.ca](http://rtcquebec.ca) pour connaître les numéros d'arrêts et de parcours.

Nombre de personnes lors du tournage (incluant le service technique) \_\_\_\_\_

### À bord du matériel roulant

Lieu d'embarquement \_\_\_\_\_

Lieu de débarquement \_\_\_\_\_

Itinéraire prévu \_\_\_\_\_

Point de rencontre avec le représentant du RTC \_\_\_\_\_

Équipements utilisés \_\_\_\_\_

Type de véhicule avec lequel vous vous présenterez \_\_\_\_\_

Heure d'arrivée des équipements \_\_\_\_\_

Synopsis et descriptif des scènes (aucune modification possible)



## Coordonnées pour la facturation (s'il y a lieu)

Nom de la compagnie \_\_\_\_\_

Personne responsable \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Le demandeur confirme avoir pris connaissance du [Règlement n° 231](#) concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par ou pour le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et s'engage à ce que ses employés, préposés, représentants ou mandataires, ainsi que lui-même, le respectent.

Le demandeur déclare détenir une assurance de responsabilité civile, sur base d'évènement, d'une limite minimale de 1 000 000 \$ afin de couvrir adéquatement ses activités et détenir une assurance appropriée à l'égard du matériel qu'il utilise pour exercer ses activités. Le demandeur assume l'entière responsabilité pour tout dommage ou préjudice que le RTC pourrait subir, s'engage à prendre fait et cause pour le RTC dans le cadre de toute réclamation, mise en demeure, action ou poursuite et à l'indemniser pour toute perte, tous frais et tout dommage, de quelque nature qu'ils soient, résultant de sa faute ou de la faute de ses administrateurs, ses employés, ses préposés, ses représentants ou tiers découlant de ses activités en lien avec la présente demande de tournage ou de prise de photos.

Le demandeur s'engage à ce que le tournage ou la prise de photos ne soit pas utilisé, de quelque façon que ce soit, pour ternir ou affecter l'image et la réputation du RTC.

Le demandeur s'engage à prendre tous les moyens raisonnables afin de ne pas porter atteinte au droit au respect à la vie privée et à l'image des usagers/clients ainsi que celle des membres du personnel du RTC présents lors du tournage ou de la prise de photos, et s'engage à faire signer le Formulaire de consentement à la captation et à l'utilisation de l'image, le cas échéant, lequel peut être fourni au besoin.

Le demandeur comprend et accepte qu'en cas de doutes sur le contenu du tournage ou de la prise de photos, le RTC se réserve le droit d'exiger le visionnement des scènes tournées, et s'engage, sur demande raisonnable du RTC à cet effet, à corriger ou à retirer toutes les scènes et/ou photos contrevenant au présent document.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

## Réservé au RTC

Permission de tournage ou de prise de photos

Accordée

Refusée

Modifications demandées par le RTC (s'il y a lieu)

\_\_\_\_\_  
Nom de l'inspecteur du RTC sur place le jour du tournage

\_\_\_\_\_  
Numéro poste au bureau      Cellulaire

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date